

Département de l'Aisne

Arrondissement de
Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de
SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 03 JUIN 2020

Présents : Monsieur Hugues LEGRAND Président,
Mesdames Sylvie DUBOIS, Ghislaine GOSSE, Marie-Hélène BOILET, Jessica BRACONNIER,
Coralie DESSENNE, Anne DECLERCK, Nadine GENNOT,
Messieurs Jacques HENOUX, Dominique MINCHEZ, Bernard COLLET, Michel DUPONT,
Thibaut HEISSLER, Philippe HERLIN, Frédéric LOBRY.

Secrétaire : Monsieur Michel DUPONT.

Date de convocation : 27 mai 2020

Le compte rendu de la séance du 23 mai 2020 est approuvé.

NOMINATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission de travaux, embellissement, environnement : Jacques HENOUX, Marie-Hélène BOILET,
Bernard COLLET, Sylvie DUBOIS, Ghislaine GOSSE, Michel DUPONT, Thibaut HEISSLER.

Commission des finances : Sylvie DUBOIS, Coralie DESSENNE, Frédéric LOBRY, Dominique
MINCHEZ.

Commission des affaires sociales : Ghislaine GOSSE, Marie-Hélène BOILET, Anne DECLERCK, Sylvie
DUBOIS, Nadine GENNOT.

Commission des affaires scolaires : Sylvie DUBOIS, Jessica BRACONNIER, Coralie DESSENNE,
Michel DUPONT, Nadine GENNOT.

Commission animations communales, vie associative : Ghislaine GOSSE, Anne DECLERCK, Coralie
DESENNE, Sylvie DUBOIS, Nadine GENNOT.

Commission sports et jeunesse : Dominique MINCHEZ, Bernard COLLET, Michel DUPONT, Thibaut
HEISSLER, Philippe HERLIN.

Commission bulletin municipal : Dominique MINCHEZ, Bernard COLLET, Anne DECLERCK,
Ghislaine GOSSE, Thibaut HEISSLER, Jacques HENOUX.

Monsieur Hugues LEGRAND, Maire, est membre de toutes les commissions communales.

Commission d'appel d'offres et Commission ouverture de plis (MAPA)

Sont nommés membres titulaires : Sylvie DUBOIS, Michel DUPONT, Ghislaine GOSSE et
membres suppléants : Jacques HENOUX, Frédéric LOBRY, Dominique MINCHEZ.

DELEGUES AUX DIVERSES INSTANCES

SIDEN-SIAN : sont désignés comme grands électeurs appelés à siéger au collège départemental ou d'arrondissement ayant pour objet d'élire leurs délégués chargés de représenter l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ces collèges, au sein du comité de SIDEN-SIAN et au titre de chacune des compétences suivantes,

1. *Eau potable* : Hugues LEGRAND
2. *assainissement collectif* : Philippe HERLIN
3. *gestion des eaux pluviales urbaines* : Jacques HENOUX

USEDA : Hugues LEGRAND et Dominique MINCHEZ

Conseil d'administration EHPAD Paul Ducatteau : Anne DECLERCK et Michel DUPONT

C.N.A.S. : Ghislaine GOSSE

CASOC : Anne DECLERCK

AUTORISATION RECRUTEMENT AGENTS CONTRACTUELS

Le Maire est autorisé, pour la durée du mandat, à recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité et/ou faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité dans les conditions fixées par l'article 3-1° et/ou l'article 3-2° de la loi du 26 janvier 1984 et des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS

Le Maire perçoit de droit l'indemnité fixée pour les maires à l'article L.2123.23 du CGCT soit 51.6 % de l'Indice Brut Terminal de la fonction publique (IBT).

Le conseil municipal fixe le montant des indemnités que percevront les adjoints pendant la durée de leurs mandats à 19.8 % de l'IBT pour chacun des adjoints.

AIDES ACTION SOCIALE

Le conseil municipal décide d'attribuer les aides aux personnes en difficulté domiciliées depuis 3 mois à Seboncourt le jour de la demande :

⇒ une bouteille de gaz,

⇒ un bon de chauffage dans la limite de 300 litres de fuel ou équivalent en autres combustibles une fois par an sur demande de l'assistante sociale et après avoir épuisé toutes les possibilités de prise en charge par d'autres instances,

⇒ 2 bons d'alimentation de 25 € pour une personne seule, 40 € pour un foyer de deux personnes et plus par mois sur demande de l'assistance sociale et après avoir épuisé toutes les possibilités de prise en charge par d'autres instances,

⇒ participation à l'arriéré d'une facture d'électricité, de gaz ou d'eau dans la limite de 150 € une fois par an.

AFFAIRES DIVERSES

Le Maire donne les informations suivantes :

⇒ le marché pour les travaux suivants « création d'un parking derrière la salle des fêtes » a été attribué comme suit :

- Lot 1 - Démolition : SODEREC ETABLISSEMENT DE L'HOTELLIER 2 D à Villers – Bretonneux (80) pour 36 637.93 € HT,
- Lot 2 – VRD : SA GOREZ Frères à Guise (02) pour 137 382.75 € HT.

La mission SPS pour ces travaux est confiée à la société CEFAQ à Vervins pour 1 210 € HT.

- ⇒ la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 aura lieu comme d'habitude en fin d'année scolaire, sûrement à la salle des fêtes en raison des restrictions sanitaires en vigueur,
- ⇒ le concours des maisons fleuries est reconduit,
- ⇒ le centre aéré sera certainement organisé par le CASOC à Fresnoy le Grand, qui est actuellement dans l'attente des prescriptions des différentes instances pour confirmer ou non l'ouverture des accueils,
- ⇒ deux gardes champêtres recrutés par la communauté de communes du Pays du Vermandois au titre de la police rurale du territoire vont circuler régulièrement dans les communes pour contrôler et éventuellement sanctionner différentes infractions comme par exemple les dépôts d'ordures sauvages, les feux intempestifs, les stationnements irréguliers, ...

Il fait également part du courrier de remerciement de Madame Isabelle SOUFFLET, directrice de l'EHPAD pour le don par la commune de 180 masques FFP2 et 50 masques chirurgicaux.

La séance est levée à 20 heures 30.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le 4 juin 2020,

Le secrétaire de séance,



Le Maire,
Hugues LEGRAND




